



Monoxyde de carbone

Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde carbone est un gaz asphyxiant indétectable, invisible, inodore et non irritant.

En hiver avec l'utilisation du chauffage, de nombreux accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone surviennent. Ces intoxications sont les conséquences d'un dysfonctionnement d'appareils à combustion (chaudière, cuisinière...), des conduits de fumée ou d'un manque d'aération. Elles demeurent encore une cause de mortalité et d'hospitalisation importante

Afin de prévenir ces accidents, un certain nombre de gestes peuvent être adoptés :

- ▶ faire entretenir sa chaudière par un professionnel qualifié avant l'hiver,
- ▶ aérer son logement au moins 10 minutes chaque jour,
- ▶ respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion

[Un dépliant de prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone est édité par le ministère de la santé.](#)

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

- ▶ Article sur les intoxications au monoxyde carbone
- ▶ Site de "Prévention maison "

EN TÉLÉCHARGEMENT



Depliant_monoxyde_2010_2011.pdf

▼ **TÉLÉCHARGER** (.PDF, 1,04MO)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43